

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Martine Grégoire](#)

<https://www.cadre21.org/membres/6ef272fd82c4f3971cd02029>

Date d'obtention : 2022-10-25 14:06:50

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Questionner et évaluer la situation avec l'auteur du signalement et la victime en utilisant le questionnaire de la trousse Sexto. S'il y a des témoins, obtenir leur version des faits un à un. Valider auprès de ces personnes si l'intention est impulsive ou malveillante et appliquer le questionnaire d'évaluation si l'intention est impulsive et aviser le service de police. Si cette dernière est malveillante, expliquer notre intervention à l'instigateur, confisquer son cellulaire et référer au service de police.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Dans les 3 mises en situation qui sont présentées, et qui sont différentes à la base, plusieurs options d'intervention ont été présentées. Ça m'a permis de mieux comprendre et surtout, de mieux retenir ce que je devais faire et ne pas faire dans chaque cas. Il y a plusieurs possibilités de "sextage" et les critères présentés pour éclairer notre prise de décision sont clairs et vont m'aider à intervenir plus efficacement.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

C'est lorsque le jeune homme reçoit une photo de sa copine et qu'il n'a aucune intention de la partager et qu'il doit tout de même remettre son téléphone cellulaire à la police. Je comprends la raison, mais se faire enlever son cellulaire, même pour une journée, est difficile pour un jeune, surtout si ce dernier n'a rien fait de mal. En même temps, je comprends que l'effacer devant moi, ne garantit en rien le fait qu'il puisse l'avoir ailleurs et qu'il faut s'assurer que cette photo ne soit pas partagée.

L'autre étape qui me semble plus délicate, c'est de confisquer le téléphone de l'instigateur qui a des intentions malveillantes. Pour ma part, ce serait plus à la direction de faire cette intervention.